Conditions de recrutement

Rentrée scolaire 2027

Dossier de candidature

Conditions et modalités de candidature

Les seuls motifs d'irrecevabilité des candidatures sont les suivants :

1) Les dossiers hors délai et/ou incomplets conformément aux pièces demandées. Sont considérés comme incomplets les dossiers qui ne comprennent pas à minima les pièces indiquées sur le modèle de dossier de candidature.
2) Une candidature émanant d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française
3)Pour les postes d'enseignant, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 1er ou 2nd degré.
4)Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline que celle dont il ou elle est titulaire.
5)Une candidature d'un agent ou agente ne remplissant pas les conditions exigées par son administration d'origine pour bénéficier d'un détachement; notamment, les agentes ou agents en cours de détachement relevant de la note_ de service_ MENH2319502N du _11/08/2023, ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine, sauf suivi ou rapprochement de conjoint ou conjointe.

Pour tout renseignement sur les conditions d'enseignement, de vie à Lagos et de rémunération, écrivez-nous à lyceefrancais@lflp-lagos.com

L'AEFE s'engage pour l'égalité professionnelle : L'AEFE s'engage

Important :

1) Le premier classé ou la première classée dispose de **48h** pour accepter son poste par écrit. En cas de désistement de sa part, les candidats suivants qui se voient proposer le poste disposent de **24h** pour donner leur réponse.
2) Toute expérience ou compétence doit être accompagnée d'une pièce justificative : document de certification, attestation du chef ou de la cheffe d'établissement. En l'absence de justificatif, les points associés par le barème ne seront pas comptés.